



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

15 février 2017

Résultats du « Prix Imagin'Mais 2016-2017 » : 3 projets récompensés

La filière Maïs (AGPM, FNPSMS, sections maïs du Gnis et de l'UFS*) a lancé en 2016 le prix « Imagin'Mais » auprès d'étudiants ingénieurs, masters ou doctorants, en vue d'une réflexion prospective sur les rôles possibles du maïs pour répondre à des besoins de la vie quotidienne de manière durable.

Pour cette 1^{ère} édition, quatre établissements d'enseignement et de recherche ont participé :

- le Centre de Mise en Forme des Matériaux (CEMEF) de l'Ecole des Mines-ParisTech (Sophia Antipolis),
- l'Université de Technologie de Compiègne (UTC),
- l'Ecole Supérieure d'Ingénieurs en Matériaux/Développement Durable et Informatique/Electronique (ESIREM) à l'Université de Bourgogne (Dijon)
- et le cursus Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier (ENSCM) - Montpellier SupAgro.

Le jury était composé de six personnalités de la recherche, de l'industrie, de la propriété intellectuelle, de l'agronomie et de la finance :

- Président : Daniel Peyraube, Président de l'AGPM et de Maiz'Europ'
- Christian Brevard, membre de l'Académie des Technologies, Président de l'Institut Européen Entreprise et Propriété Industrielle – IEEPI
- Jacques Mathieu, Directeur Général de l'Institut du Végétal – ARVALIS
- Rémi Bastien, Président de la section maïs de l'Union Française des Semenciers – UFS
- Alexandre Biau, Chargé d'études économiques – UNIGRAINS
- Yves Belegaud, Président de l'Union des Syndicats des Industries des Produits Amylacés et de leurs dérivés – USIPA

Réuni fin janvier 2017, le jury a évalué les 8 dossiers présentés au concours en fonction de trois critères principaux : la créativité de l'idée proposée, la faisabilité de l'application et la durabilité de l'emploi de la ressource végétale.

La cérémonie de remise des Prix a eu lieu le 14 février 2017 au siège parisien de Maiz'Europ' en présence des candidats, de leurs enseignants, des membres du jury et des organisations professionnelles de la filière maïs.

Les trois prix ont été décernés :



- **Prix « Faisabilité »** à Marilou Simonnetto de l'Université de Technologie de Compiègne pour son projet « *La glace caramel allégée en sucres et en matières grasses* »
- **Prix « Innovation »** à Lucile Druel et Richard Bardl du CEMEF - MINES ParisTech (Sophia Antipolis) pour leur projet « *Matériaux innovants et fonctionnels à base d'amidon : les bio-aérogels* »
- **Prix « Durabilité »** à Alexe Brugnot, Julien Lacroux, Mathilde Lippi et Marion Torrès de l'ENSCM - Montpellier SupAgro pour leur projet « *Cornéo, la fibre autrement* ».

Les-trois projets gagnants sont récompensés par une dotation de 2 500 € chacun.

* Association Générale des Producteurs de Maïs, Fédération Nationale de la Production de Semences de Maïs et de Sorgho, Groupement National Interprofessionnel des Semences, Union Française des Semenciers

Découvrez ci-dessous les vidéos des 3 projets lauréats :



PRIX IMAGIN'MAIS : AéroGel, le projet de Cemef-MinesParisTech



musique : Jazzy Frenchy -- Bensound.com

Lucile DRUEL, Richard BARDL, Tatiana BUDTOVA
MINES ParisTech, CEMEF
2016

Le prix Imagin'Mais s'inscrit dans le cadre de la campagne « Cet épi m'épate » lancée en 2014 par la filière Maïs afin de mieux faire connaître la plante et ses multiples usages.



Contacts presse :

Agence Burson-Marsteller i&e
Camille Petit / Isabelle Cliquet
Service presse Filière Maïs
01 56 03 14 75 / 01 56 03 12 76
mais-presse@bm.com
cetepimepate.fr